



**Saint Alexis
des Monts**

Province de Québec
MRC de Maskinongé
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

Du livre des délibérations du conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Alexis-des-Monts, la résolution suivante passée et adoptée par le dit conseil à sa séance ordinaire du 2 août 2021 a été textuellement transcrite comme suit :

Rés.187-08-2021

PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est unanimement résolu de proclamer la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts alliée contre la violence conjugale.

Michel Bourassa
Maire

Maryse Allard
Secrétaire-Trésorière

Copie conforme,
Saint-Alexis-des-Monts, 3 août 2021

Maryse Allard
Maryse Allard
Secrétaire-Trésorière